

MISSION PERMANENTE DU LIBAN

AUPRES DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES
A GENEVE

Rue de Moillebeau 58
1209 Genève

N/Réf. 15/1/15/2- 101/2014

La Mission permanente du Liban auprès de l'Office des Nations Unies et des Organisations Internationales à Genève, présente ses compliments au Secrétariat du Comité des disparitions forcées - Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme - et en référence à sa note no. GVA-026 en date du 11 avril 2014 relative à la convention internationale sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, a l'honneur de l'informer que le gouvernement actuel est en cours de finaliser le projet de la question des disparitions forcées et agir en conséquence.

La Mission permanente du Liban saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat du Comité des disparitions forcées- Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, l'assurance de sa haute considération.

Genève le 29 avril 2014



**Secrétariat du Comité des disparitions forcées
Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme
Palais Wilson-52, rue des pâquis
1201 Genève**

OHCHR REGISTRY

07 MAY 2014

Recipients: CED.....
.....
.....
.....